

Jacques Chaussonot

28/04/24 19:01

Déviation de Luçon

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

A l'intention du commissaire enquêteur ,

Je me permet d'être contre cette idée pour les raisons suivantes :

- 1) point vu écologique , on parle d'inondation et de nappes fréatiques , bétonné n'est pas une solution.
- 2) la tranquillité et sécurité des riverains avec les enfants dans cette déviation ,ce n'est pas en mettant des dos d'ânes et l'abaissement de la vitesse encore des idées coûteuse.
- 3) Les entreprises agricoles , les sociétés de véhicules automobiles , station essence , restauration , boulangerie etc ... Qui sont sûr le parcours actuel , vont perdre leurs visibilité et publicité et économiquement perdre du pouvoir d'achat et de l'embauche.

Pour toutes ses raisons négatifs et dans l'espoir que cette enquête soit réaliste et abandonner cette idée.
Avec mes respects Mr le commissaire.

Pièce jointe (1)

- -4201320205282325964.jpg (555 KB)